

Gaz : ENGIE baisse son prix de 1,3% au 1er juillet

Écrit par administrateur didier
Jeudi, 25 Juin 2015 11:37 -

PARIS (MPE-Média) - Les tarifs réglementés de vente de gaz diminuent de 1,3 % au 1er juillet 2015, annonce la Commission de régulation de l'énergie ce 25 juin.

Au 1er juillet 2015, les tarifs réglementés de vente hors taxes d'ENGIE (ex GDF SUEZ) diminuent en moyenne de 1,3 % par rapport au barème en vigueur en juin 2015, annonce la Commission de régulation de l'énergie (CRE) ce 25 juin.

L'augmentation de 2 % des coûts hors approvisionnement (transport, distribution, stockage et coûts commerciaux) est compensée par la baisse de 3,3 % des coûts d'approvisionnement de gaz naturel.

Cette baisse des coûts d'approvisionnement vient notamment de l'application de la nouvelle formule tarifaire prévue dans le projet d'arrêté soumis pour avis à la CRE. En effet, la nouvelle formule augmente la part d'indexation sur les marchés du gaz naturel, la faisant passer de 59,8 % à 77,4 %. Cette évolution est conforme aux recommandations de la CRE publiées dans son rapport d'audit, explique la CRE.

Toutefois la CRE rappelle que cette modification pourrait être de nature à accroître les variations du tarif réglementé de vente.

Pour rappel, les tarifs réglementés de vente de gaz naturel évoluent en fonction des coûts d'approvisionnement et hors approvisionnement d'ENGIE, les tarifs devant couvrir les coûts du fournisseur historique par les recettes issues des ventes aux tarifs réglementés. La part approvisionnement est prise en compte tous les mois. La part hors approvisionnement l'est une fois par an dans le cadre d'un arrêté tarifaire.

La Rédaction

Gaz : ENGIE baisse son prix de 1,3% au 1er juillet

Écrit par administrateur didier
Jeudi, 25 Juin 2015 11:37 -



La nuit des matières premières et de l'énergie

2015

le lundi 12 octobre 2015

Chez notre partenaire Deloitte 136 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
Métro : L1 Pont de Neuilly, Parking : Saint Jean-Baptiste
A partir de 18h00

soirée animée par Christophe Journet - PME Méditerranée

2 tables rondes sur l'énergie et ses marchés :

Quels est le sens du progrès ? Comment les industriels peuvent-ils réduire leur empreinte carbone de leur production ?

il sera question des actions mises en œuvre pour relancer notre économie et proposer des produits et services à la fois durables et profitables.

Avec la participation de :

- Jack Testard, Président de VARISCAN MINES
- Benjamin Gallezot, adjoint au directeur général des entreprises, ministère de l'Industrie & du Numérique
- Philippe Darmayan, Président GFI et PDG de ARCELORMITTAL France
- Christophe Cornier, Président du Directoire de ASCOMETAL

Quels sont les effets des évolutions réglementaires attendues après COP21 sur les matières premières & les énergies fossiles & renouvelables ?

il sera question de mieux comprendre les impacts prévisibles sur l'industrie et le commerce international, les mesures visant à réduire le réchauffement climatique et de compétitivité à l'échelle mondiale.

Avec la participation de :

- Luc Minguet, Senior Vice President de MICHELIN,
- Albert Varenne, Directeur stratégie achats de AIRBUS
- Claire Tutenuit, Déléguée Générale d'entreprises pour l'environnement (EP)
- Sébastien Ricard, Chargé de Mission rattaché à la Présidence de PAPREC
- Thierry Lepercq, PDG de SOLAIREDIRECT
- Pascal Mauberger, PDG de MCPHY Energie

Les présentations des matières premières :

Pour chaque matière première : Applications pratiques, drivers